

# La construction de l'Union européenne

## Informations pour l'enseignant

L'étude de l'Europe soulève de nombreuses interrogations. La définition de l'Europe géographique et de ses limites, parfois difficiles à définir, a été vue au CE2<sup>1</sup>.

Nous aborderons ici la construction de l'Union européenne à travers des récits afin de faire comprendre à nos élèves que cette construction est le fruit d'une histoire et d'un héritage culturel plus que le résultat d'un simple découpage géographique.

La vie de nos élèves est de plus en plus européenne : ils font ou feront des voyages scolaires, participeront au programme Erasmus d'études à l'étranger, voyageront librement à travers les pays de l'espace Schengen... L'enseignement de l'idée européenne est un enjeu civique dont nos élèves sont ou seront les acteurs en construisant cet idéal de paix, de démocratie, de liberté de circulation...

### Qu'est-ce que l'Union européenne ?

« Aujourd'hui, l'Union européenne est composée de 27 États membres. C'est un ensemble qui compte 486 millions d'habitants, soit 7,6 % de la population mondiale, et s'étend sur 4 277 112 km<sup>2</sup>. Son périmètre évolue au fil des adhésions. L'Union européenne a vocation à intégrer des pays européens respectant les critères de cet espace de paix et de stabilité uni par des valeurs démocratiques communes.<sup>2</sup> »

L'Union européenne (UE) est l'association économique et politique de 27 États appartenant au continent européen. Cette association s'est notamment construite sur des principes de liberté, de démocratie, de respect des droits de l'homme.

Dès le début de son histoire, l'UE a eu pour objectifs premiers de sauvegarder la paix et de rechercher une unité politique par-delà les États-nations. Elle ne fonctionne que par les compétences que les États membres ont voulu lui transférer.

Le « principe de subsidiarité » est un principe essentiel selon lequel l'UE et ses institutions n'agissent que si leur action est plus adaptée ou plus efficace qu'une action nationale ; il garantit qu'il n'y a pas d'ingérence inutile dans la vie des citoyens ou de diminution des droits en vigueur.

Il s'agit d'assurer pour tous ses membres un progrès économique et social, notamment grâce au marché intérieur.

L'UE repose sur des textes, les traités, qui sont supérieurs aux droits nationaux et qui sont la base de tous les textes communautaires en vigueur. Après l'échec du traité constitutionnel en raison du vote négatif des Français et des Néerlandais, c'est toujours, à ce jour, le traité de Nice qui est en vigueur.

### L'histoire de l'Union européenne

L'Europe s'est bâtie sur un socle commun d'idées et de culture issu de la civilisation gréco-romaine et de la religion chrétienne à partir du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

1. *15 séquences de géographie au CE2*, Retz, 2006.

2. D'après [www.europe.gouv.fr](http://www.europe.gouv.fr).

De nombreux empereurs, Charlemagne, Charles Quint, Napoléon, ont tenté de créer une unité européenne qui, à chaque fois, a été de courte durée en raison des ambitions des différents États et des divisions religieuses ébranlant la chrétienté ou de la révolte des peuples.

En 1849, lors d'un congrès pour la paix, Victor Hugo parle d'Europe : « Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne. » Mais les nationalismes prendront le dessus et conduiront aux conflits majeurs du xx<sup>e</sup> siècle.

Les découpages des empires à l'issue de la Première Guerre mondiale ne conduiront, au mieux, qu'à une difficile réconciliation entre les peuples et, au pire, à une volonté de revanche.

Créée en 1919, la Société des Nations (SDN) est la première organisation internationale de maintien de la paix et sera la première à proposer un projet d'Union européenne, par l'intermédiaire d'Aristide Briand, ministre français des Affaires étrangères.

En 1946, Winston Churchill parle d'une famille européenne sous forme d'une construction régionale appelée « États-Unis d'Europe ».

En 1948 a lieu le congrès de La Haye, où se réunissent divers mouvements proeuropéens et où se crée l'Organisation européenne de coopération économique (future OCDE), chargée de distribuer l'aide américaine issue du plan Marshall.

En 1949 a lieu la naissance de l'OTAN, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, une alliance militaire issue de la guerre froide contre la menace soviétique. Le 5 mai de la même année, c'est la création du Conseil de l'Europe, à l'origine, un an plus tard, de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Cour européenne des droits de l'homme.

### La naissance de l'Union européenne

Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, se voit confier la mission de faire des propositions pour intégrer l'Allemagne dans le concert européen.

Dans sa déclaration du 9 mai 1950, Robert Schuman propose d'associer, sur une base d'égalité, la production de charbon (première source d'énergie de l'époque) et la production d'acier (base des industries d'armement). Les décisions concernant ces industries sont prises par une institution indépendante et supranationale appelée la « Haute Autorité », dont Jean Monnet est le premier président. « Placer sous une autorité commune, la Haute Autorité, la production du charbon et de l'acier de pays autrefois ennemis avait une grande portée symbolique. Les matériaux de la guerre se transformaient en instruments de réconciliation et de paix.<sup>3</sup> »

De ce projet est née, le 18 avril 1951 (traité de Paris), la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), composée de six membres : la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

Ces six pays signent, le 25 mars 1957, les traités de Rome instituant Euratom pour l'énergie nucléaire et la CEE (Communauté économique européenne) pour un marché commun ouvert à d'autres domaines économiques.

### L'élargissement de l'Union européenne

En 1973, les succès des Six décident le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark à les rejoindre.

En 1981, puis 1986, la Communauté s'élargit au sud avec les adhésions de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal.

3. 12 leçons sur l'Europe, Pascal Fontaine, Commission européenne.

**Lexique****L'élargissement :**

l'« agrandissement » de l'Union européenne par l'intégration de nouveaux États membres.

**Un pays candidat :** un pays souhaitant devenir membre de l'UE.

**La subsidiarité :** le principe selon lequel les décisions doivent être prises au niveau

le plus efficace. Ainsi, l'Union européenne ne s'occupe que des domaines où elle peut être plus efficace qu'un État ou qu'une collectivité territoriale.

**L'Union européenne :**

l'ensemble défini par le traité de Maastricht, constitué par les Communautés européennes (ex-CEE, CECA, Euratom), les politiques extérieure et de sécurité commune et la coopération en matière de justice et d'affaires intérieures.

En 1989, la chute du mur de Berlin puis la réunification allemande (le 3 octobre 1990) modifient la structure politique du continent.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1995, l'Autriche, la Finlande et la Suède entrent dans l'Union européenne.

Le 1<sup>er</sup> mai 2004, l'UE accueille dix nouveaux membres issus de l'ancien bloc communiste ou de la dislocation de l'URSS, mettant fin à la division du continent issue de la guerre froide : Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Chypre et Malte. Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'EU s'est élargie à la Bulgarie et à la Roumanie.

**Des décisions essentielles**

En dehors de celles déjà citées, d'autres dates sont essentielles dans la construction européenne.

1968 : réalisation de l'Union douanière entre les Six avec suppression des droits de douane et mise en place d'un tarif douanier commun.

1979 : création du Système monétaire européen pour assurer une stabilité aux monnaies européennes.

1979 : premières élections du Parlement européen au suffrage universel direct.

1985 : premiers passeports européens et signature de l'accord de Schengen qui prévoit la suppression des contrôles aux frontières internes et la libre circulation des personnes.

1986 : signature de l'Acte unique européen qui crée un marché intérieur unique où les biens, les capitaux et les services peuvent circuler librement.

1987 : création du programme Erasmus.

1992 : signature du traité de Maastricht sur l'Union européenne.

1997 : traité d'Amsterdam facilitant l'emploi à l'intérieur des pays de l'Union.

26 février 2001 : traité de Nice.

2002 : mise en place de l'euro, adopté à ce jour par 13 pays de l'Union européenne.

**Les pays candidats**

Pourquoi a-t-on créé l'UE ? Pourquoi de nombreux pays veulent-ils entrer dans cette Union ? Voilà les questions auxquelles doit répondre cette séquence. L'UE s'est construite peu à peu et se construit encore. Les limites imposées sont celles de l'Europe géographique, avec toutes les difficultés que cela implique pour un pays comme la Turquie, membre de l'OTAN, et qui, par exemple, participe (avec Israël) aux différentes compétitions sportives européennes.

L'entrée dans l'UE est l'occasion pour un pays de voir garantir la paix et sa sécurité. C'est aussi voir apparaître de nouvelles perspectives de développement économique avec l'intégration à un grand marché unique riche de 450 millions de consommateurs ; c'est également bénéficier de fonds européens pour aider à la réduction des écarts de développement. Pour ses citoyens, c'est acquérir une citoyenneté européenne bénéficiant de droits civils, politiques, économiques et sociaux. C'est la perspective de circuler, travailler, résider librement au sein des autres pays de l'Union.

**Compétences disciplinaires**

- Situer les différents pays de l'UE et les nommer.
- Comprendre les raisons de la construction de l'UE.

**Compétences méthodologiques**

- Savoir lire un tableau
- Examiner de façon critique deux documents.
- Compléter une carte.
- Lire des documents.
- Lire des cartes thématiques.

**Problématique**

Comment s'est construite et continue à se construire l'Union européenne ?

**Lexique**

Union européenne, démocratie, élargissement.

**Matériel**

- doc. 1 Un texte : La déclaration Schuman.
- doc. 2 Un texte : Les traités de Paris et de Rome.
- doc. 3 Une carte de l'Union européenne.
- doc. 4 Un tableau : Historique de la construction de l'Union européenne : de 6 à 25 pays.
- doc. 5 Une illustration : La maison Europe.
- doc. 6 Un texte : « Deux nouveaux pays dans l'Union européenne »

**Durée de la séance :** 50 min.

**Étape 1***Comprendre la naissance de l'Europe politique***Matériel**

La déclaration Schuman (doc. 1 à photocopier).

**Organisation de la classe**

Travail collectif.

Les élèves lisent le texte individuellement puis répondent collectivement et oralement aux questions.

L'enseignant demande aux élèves de lire le texte tout en leur précisant qu'il s'agit d'un texte difficile et que, pour le comprendre, il va leur poser des questions qui les guideront.

- ▶ De quel type de texte s'agit-il ?
- ▶ Qui a écrit et prononcé ce texte ?
- ▶ Quand prononce-t-il cette déclaration ?
- ▶ Quels sont les deux principaux pays concernés par cette déclaration ?
- ▶ Sur quel(s) point(s) précis cette déclaration porte-t-elle ?
- ▶ Pourquoi Robert Schuman propose-t-il d'associer les productions française et allemande ?

**Réponses attendues**

Ce texte est une déclaration prononcée le 9 mai 1950 par Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, c'est-à-dire le ministre chargé des relations avec les autres pays. Ce texte est prononcé peu de temps après la Seconde Guerre mondiale et propose d'associer les productions française et allemande d'acier et de charbon. L'objectif

est d'empêcher une nouvelle guerre et d'entraîner ces deux pays vers une paix durable en plaçant la production de ces matériaux de guerre sous la direction d'une autorité supranationale commune (dont les décisions sont supérieures à celles de chacun des pays) : la Haute Autorité.

**Problématique soumise par l'enseignant**

- ▶ Comment a évolué cette Communauté ?

**Étape 2***Évoquer l'histoire de l'Europe politique***Matériel**

- Les traités de Paris et de Rome (doc. 2 à photocopier).
- Un dictionnaire par élève.

**Organisation de la classe**

Travail individuel puis collectif.

L'enseignant distribue aux élèves le document 2 et leur demande de lire les textes puis de répondre individuellement aux questions qui les accompagnent.

*Durée du travail :* 10 minutes.

**Réponses aux questions du document 2**

1. Le traité de Paris et les traités de Rome.
2. Traité : convention écrite entre deux ou plusieurs États.
3. La CECA ; la CEE ; la CEEA (ou Euratom).
4. L'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.
5. Parce que la CECA a été un vrai succès.

**Notion à communiquer aux élèves**

La Communauté économique européenne (CEE) est née après la Seconde Guerre mondiale de la volonté de certains dirigeants européens de garantir une paix durable entre leurs pays respectifs grâce à une union politique et économique. ■

**Étape 3**

**Comprendre la naissance de l'Europe politique**

**Matériel**

- La carte de l'UE (doc. 3 à photocopier).
- Le tableau historique (doc. 4 à photocopier).

**Organisation de la classe**

Travail collectif puis individuel.

L'enseignant organise une lecture collective du tableau.

- ▶ Quel est le titre de ce tableau ?
- ▶ Combien de pays sont à l'origine de la construction européenne ?
- ▶ À quelle date cette construction a-t-elle commencé ?
- ▶ Combien de pays appartiennent maintenant à l'UE ?
- ▶ Combien d'étapes importantes de la construction européenne notez-vous ?
- ▶ Comment appelle-t-on l'entrée de nouveaux pays dans l'UE ?
- ▶ Nous allons colorier la carte de l'Europe en nous aidant du tableau qui résume l'histoire de la construction européenne.
- ▶ Quel titre pouvons-nous lui donner ?
- ▶ Que devons-nous faire apparaître dans la légende ?
- ▶ Combien de cases et de couleurs allons-nous utiliser ?

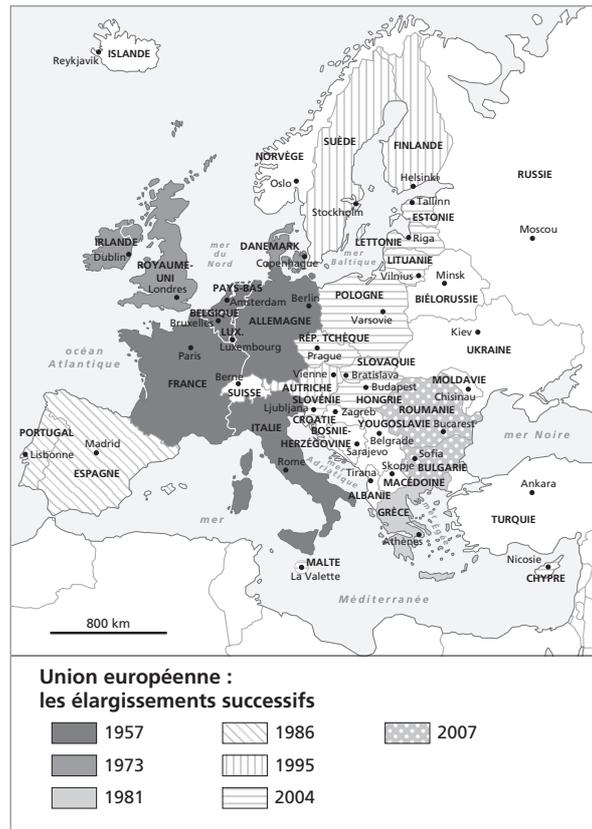
**Réponses attendues**

Exemples de titres possibles : Historique de la construction européenne – La construction de l'Union européenne – Histoire de l'Union européenne – L'Union européenne de 6 à 27 pays...

La légende devra faire apparaître les différentes dates de la construction européenne : il faut donc sept cases et sept couleurs.

**Carte attendue**

Carte corrigée avec 6 légendes sur le modèle suivant :



**Notion à communiquer aux élèves**

L'élargissement de l'Union européenne s'est fait progressivement, en commençant par les pays du Nord, puis du Sud, et enfin de l'Est. ■

**Étape 4**

**L'Europe est en construction**

**Matériel**

- L'illustration : La maison Europe (doc. 5, cahier couleur p. 12).
- La carte précédemment réalisée.

**Organisation de la classe**

Travail collectif oral.

Lecture et analyse de l'image

- ▶ Que voyez-vous sur cette image ?
- ▶ Combien voyez-vous de drapeaux ?
- ▶ Connaissez-vous certains de ces drapeaux ?
- ▶ Que pouvez-vous dire du nombre de fenêtres ?
- ▶ Pourquoi d'après-vous ?
- ▶ Quelle est la particularité de cet immeuble ?
- ▶ Quelle signification cela a-t-il d'après vous ?

**Réponses attendues**

Cette image représente un immeuble dont la porte et les fenêtres sont remplacées par des drapeaux (26). Il symbolise l'UE. Il n'est pas terminé, il est en construction, ce qui signifie symboliquement que l'Union peut encore accueillir de nouveaux membres. Sur cette image, il manque d'ailleurs les drapeaux des deux derniers pays à avoir intégré l'UE : la Bulgarie et la Roumanie.

**Étape 5****Les pays candidats****Matériel**

Le texte « Deux nouveaux pays dans l'Union européenne » (doc. 6 à photocopier).

**Organisation de la classe**

Travail collectif oral.

- ▶ De quels pays parle ce texte ?
- ▶ Quelle est la particularité de ces pays ?
- ▶ Quel rapport existe-t-il entre ce texte et l'immeuble dont nous venons de parler ?
- ▶ Un pays candidat est-il automatiquement admis dans l'UE ?
- ▶ Quelles sont les conditions à remplir ?

**Réponses attendues**

Ce texte parle des pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne. Il confirme que l'Union est en construction et prête à accueillir de nouveaux partenaires. Mais pour les candidats, l'adhésion n'est pas automatique, et certains doivent fournir de nombreux efforts, dans le domaine des droits de l'homme par exemple.

**Étape 6****Un nouvel élargissement****Matériel**

- Le texte « Deux nouveaux pays dans l'Union européenne » (doc. 6).
- La carte de l'UE précédemment réalisée.

**Organisation de la classe**

Travail individuel.

L'enseignant demande aux élèves de compléter leur carte (et la légende) en coloriant les trois pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne (la Turquie, la Macédoine et la Croatie).

**Carte attendue****Notion à communiquer aux élèves**

L'Union européenne s'agrandit grâce à des élargissements successifs au sein de l'Europe géographique. Depuis son origine, elle est passée de 6 à 27 membres. D'autres élargissements sont prévus dans les années à venir. ■

**Évaluation****Compétences évaluées**

- Connaître les étapes de la construction européenne.
- Connaître les États qui participent à l'Union européenne.
- Connaître certaines caractéristiques de l'Union européenne.

**Corrigés**

1. Colorier : Allemagne, France, Belgique, Italie, Luxembourg, Pays-Bas.
2. a) FAUX  
b) VRAI  
c) VRAI  
d) VRAI  
e) FAUX  
f) FAUX

# La construction de l'Union européenne

## Document 1

### La déclaration Schuman

Le 9 mai 1950, reprenant une idée de Jean Monnet, le ministre des Affaires étrangères\* Robert Schuman fait une déclaration qui portera bientôt son nom. En voici les principaux extraits : « [...] L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le gouvernement français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité mais décisif.

Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifestera que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. [...]

Cette production sera offerte à l'ensemble du monde sans distinction ni exclusion, pour contribuer au relèvement du niveau de vie et au développement des œuvres de paix. [...]

\* Le ministre chargé des relations entre la France et les autres pays.

# La construction de l'Union européenne

## Document 1

### La déclaration Schuman

Le 9 mai 1950, reprenant une idée de Jean Monnet, le ministre des Affaires étrangères\* Robert Schuman fait une déclaration qui portera bientôt son nom. En voici les principaux extraits : « [...] L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le gouvernement français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité mais décisif.

Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifestera que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. [...]

Cette production sera offerte à l'ensemble du monde sans distinction ni exclusion, pour contribuer au relèvement du niveau de vie et au développement des œuvres de paix. [...]

\* Le ministre chargé des relations entre la France et les autres pays.

# La construction de l'Union européenne

## Document 2

### Le traité de Paris – 1951

Signé à Paris le 18 avril 1951, le traité de Paris instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) a été conclu pour 50 ans. Par ce traité, les six pays signataires – la République fédérale d'Allemagne, la France, l'Italie et les trois pays du Bénelux (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas) – mettent en œuvre une forme de coopération internationale entièrement nouvelle.

Une Haute Autorité, présidée par Jean Monnet, est chargée de gérer les productions allemandes et françaises de charbon et d'acier.

La CECA dispose de pouvoirs réservés jusqu'alors aux États qui doivent apprendre à gouverner en commun.

### Les traités de Rome – 1957

Le 25 mars 1957, l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas signent à Rome deux traités.

Le premier crée la Communauté économique européenne (CEE), aussi appelée Euratom. Suite au succès de la CECA, la CEE élargit le champ de la coopération. La CEE a ainsi pour but de créer un marché commun et de mener une politique économique commune dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et des transports.

La Communauté Euratom veut contribuer à la formation et à la croissance d'une industrie nucléaire européenne.

▮ D'après <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/europe/ceca-intro>.

Après avoir lu le texte, répondez aux questions suivantes :

**1. Comment se nomment les textes européens signés en 1951 et 1957 ?**

.....

**2. Recherche dans le dictionnaire la définition du mot « traité ».**

.....

**3. Quelles sont les trois organisations créées par ces textes ?**

.....

**4. Quels sont les pays signataires de ces traités ?**

.....

**5. Pourquoi a-t-on créé la CEE ?**

.....

# La construction de l'Union européenne

## Document 3

Titre :

.....



Légende :

# La construction de l'Union européenne

## Document 4

En 1951, six pays décident de créer la Communauté européenne pour le charbon et l'acier (CECA).

De six pays en 1951 à vingt-sept aujourd'hui, l'Union européenne (UE) a connu cinq vagues d'adhésion de nouveaux pays, communément appelées « élargissements », que tu retrouves dans ce tableau :

1951	CECA : Allemagne, France, Belgique, Italie, Luxembourg et Pays-Bas.
1957	Création de la Communauté économique européenne (CEE) par ces six pays
1973	Adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Danemark
1981	Adhésion de la Grèce
1986	Adhésion de l'Espagne et du Portugal
1990	Réunification de l'Allemagne
1995	Adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède
2002	L'euro remplace les monnaies nationales de 12 pays de l'UE (Allemagne, France, Italie, Luxembourg, Belgique, Pays-Bas, Irlande, Grèce, Espagne, Portugal, Autriche, Finlande)
2004	Adhésion de : Chypre, Malte, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie
2007	Adhésion de : Roumanie et Bulgarie.

■ **Historique de la construction de l'Union européenne : de 6 à 27 pays.**

## Document 6

### Deux nouveaux pays dans l'Union européenne

En 2006, cinq pays étaient candidats à l'entrée dans l'Union européenne : la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, la Turquie et l'Ancienne République yougoslave de Macédoine.

Un pays obtient le statut de « pays candidat » quand il demande son adhésion à l'Union européenne et que sa candidature a été officiellement acceptée.

Pour entrer dans l'Union, un pays candidat doit appartenir à l'espace géographique européen et respecter les règles européennes en matière de justice, de commerce et de politique.

#### Un processus long et difficile

Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, à l'issue d'un processus long et difficile, la Bulgarie et la Roumanie sont devenues membres de l'Union qui comporte dorénavant 27 pays. Elles étaient candidats depuis 1995 ; les négociations pour leur adhésion ont commencé en 2000.

Ces pays ont failli entrer dans l'Union en 2004, mais ils n'étaient pas suffisamment prêts. Depuis, la Commission européenne a noté les efforts des gouvernements roumain et bulgare en matière de justice, de lutte contre la corruption, de sécurité alimentaire et de sécurité aérienne. Cependant, la Roumanie et la Bulgarie doivent encore faire leurs preuves dans leur lutte contre les mafias et dans le respect des droits de l'homme.

Ces pays espèrent tirer profit de l'UE, notamment sur le plan de l'agriculture et de l'emploi, tandis que l'UE devient plus forte en s'agrandissant.

# La construction de l'Union européenne

1. Sur la carte, colorie les 6 pays à l'origine de l'Union européenne (UE).



2. Voici des propositions à propos de l'Union européenne. Réponds par vrai ou faux.

a) L'Union européenne est née avant la Seconde Guerre mondiale.

VRAI – FAUX

b) L'Union européenne est née pour assurer la paix sur le continent européen.

VRAI – FAUX

c) Les pays qui composent l'Union européenne doivent respecter les droits de l'homme.

VRAI – FAUX

d) Les pays qui composent l'Union européenne sont au nombre de 27.

VRAI – FAUX

e) L'Union européenne ne peut plus accueillir de nouveaux pays.

VRAI – FAUX

f) La Tunisie pourra un jour entrer dans l'Union européenne.

VRAI – FAUX